

gDTC - Anomalie #2574

Paiement par CB récurrente : la date de fin de la période de cotisation ne s'ajuste pas

10/07/2017 15:01 - Isabella Vanni

Statut:	Rejeté	Début:	10/07/2017
Priorité:	Élevée	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
L'adhérent #559 a activé un nouveau paiement par CB récurrente suite à plusieurs refus. La nouvelle période débute le 05/08/2017. Ainsi, la période d'avant devrait se terminer le 04/08/2017. Par contre, gDTC met 04/09/2017.			
Après, j'imagine que le 05/08/2017 on aurait une incohérence à traiter (deux périodes de cotisation courantes)...			
Demandes liées:			
Lié à gDTC - Anomalie #2578: Trois infos erronées en base suite à activation ...		Rejeté	12/07/2017

Historique

#1 - 10/07/2017 15:15 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Rejeté

C'est juste qu'il s'agit de l'un des cas où la banque déconne et n'accepte pas l'arrêt de la cotisation. gDTC ne touche donc à rien et laisse la cotise en l'état, ce qui conduira obligatoirement à une incohérence tôt ou tard. Je suis d'accord qu'il faudrait remonter ce type d'échec dans un log lisible par toi, je suis en train d'y réfléchir.

#2 - 12/07/2017 12:17 - Benjamin Drieu

- Lié à Anomalie #2578: Trois infos erronées en base suite à activation nouveau paiement par CB récurrente ajouté